



Audiconférence du 12/02/2021
entre la DDFIP 78 et les organisations syndicales

1°) intervention de Mme GERVAL pôle gestion publique

Poste à pouvoir action économique

Les cadres ne consultent pas régulièrement Ulysse.

Elle envisage d'envoyer sur les BALF personnel des cadres les messages sur les postes à pourvoir afin de provoquer des candidatures.

1 seule personne a postulé pour le service action économique. Cette personne n'est pas disponible avant le 4ème trimestre 2021. Elle arriverait trop tardivement.

Fusion des petites trésoreries

Le transfert de Maule, Conflans et Bonnières s'est bien déroulé. Il n'y a pas eu d'incident techniques comme cela s'est produit dans d'autres départements.

Un copil aspect logistique (déménagement) de la Celle St Cloud/Versailles est prévu fin de semaine prochaine.

Comptes DFT

67 % des régies proposent des comptes DFT avec toutefois des écarts selon les trésoreries allant de 100 % à - 50 %. Les ouvertures doivent être faites pour avril.

La situation dans le 78 et jugée plutôt favorable. 2 ou 3 trésoreries sont en retard.

Pour info, les frais sont calculés par opération et sont à la charge de la DDFIP, il est conseillé de limiter les dépôts < à 50 €.

2°) intervention de Mme Lépine formation professionnelle

La règle d'or pour les formations est le distanciel.

Pour les stages en présentiel : 5 stagiaires maximum + 1 animateur

4 PC portables ont été paramétrés pour les stages et ont été implantés à St Germain, à St Quentin et à V12.

La note pour le stage pratique probatoire des B n'est pas encore publiée. Il s'agira probablement du stage de découverte sur le terrain comme cela a été fait l'année dernière pour les A.

La for pro du 78 a demandé à l'ENFIP leurs modules de cours pour faire les stages en local. Pas de réponse à ce jour.

La DDFIP 78 a passé commande de matériel pour réaliser des visioconférences à l'UGAP.

Prochaine formation à venir : la campagne IR. Difficulté d'organiser des stages de 5 personnes, de plus les anciens formateurs refusent de faire ces formations en présentiel.

L'ENFIP sera en mesure de faire une formation campagne IR en distanciel.

3°) intervention de Mmes Escoubet et Brunet

télétravail : Hier le taux de télétravailleurs était de 29,27 %.

Cas Covid :

10 cas de plus depuis le début de l'année soit 76 depuis le début de l'épidémie.

4 cas à Mantes la Jolie cette semaine : 3 en SIE et 1 en PCE. Un nettoyage a été fait selon les règles et les produits utilisés étaient au norme EN 14 476. Les ascenseurs ont été oubliés. Pas de fermeture du centre prise après consultation du médecin de prévention mais vigilance sur le site.

Sur Mantes, les collègues sont jusqu'à 6 personnes dans l'ascenseur. Un chef de service considère que le masque n'est pas utile lorsque les distances préconisées sont respectées, certains collègues ne portent ou portent très mal leur masque.

12 masques catégorie 1 ont été fournis aux agents pour lesquels des masques chirurgicaux ne sont pas fournis par l'administration. IL est rappelé que les masques maison ou les premiers masques fournis par l'administration ne doivent plus être utilisés sur le lieu de travail.

4°) intervention de M Grosjean

58,5 % du personnel est équipé en PC

180 PC seront déployés en priorité pour les SIP et la GP ; nouveau taux d'équipement 70 %

La RIF a le taux le plus important en taux d'équipement

Rappel : un chef de service ne peut pas évoquer que le service est assez pourvus en micro pour refuser le télétravail à un agent.

5°) intervention de M Gabriargues

La fusion des 5 SPF se fera en mai comme prévu ; accord donné

le FNS : activité très forte d'où renforcement avec 22 vérificateurs à temps partiel et 10 EDR qui travaillaient coté professionnel. 4 personnes sur les 250 embauches prévues seront affectées dans le 78. Des contacts ont été pris avec les collègues jeunes retraités qui travaillaient dans les SIE.

Les contractuels du CSB ont vu leur contrat prolongé de 2 mois (jusqu'à fin octobre) car Mâcon n'est pas totalement monté en charge.

6°) intervention de M Stiffel

chantier de V16 :

La mezzanine avance. Quelques nuisances sonores sont à prévoir lors de la création des faux plafonds. Des rappels de règle de sécurité sont rappelées aux ouvriers au moment de leur départ, le chantier sur les ouvrants devrait se terminer à la date prévue.

La 3ème phase du chantier commence la semaine prochaine : déménagement de certains services.

7°) autres points

Dysfonctionnement de l'alarme incendie à V12 : des cornes de brume ont été distribuées à chaque niveau. D'autres seront livrés la semaine prochaine. Un test alerte incendie est prévu dans les prochains jours. BIL s'occupe de faire les devis.

Journée du 12/2 : Mme Escoubet va se rapprocher des chefs de service pour connaître les agents qui n'ont pas pu se rendre sur leur lieu de travail ou sont arrivés très tardivement sur leur lieu de travail.

Déneigement des trottoirs : la DDFIP comme tout propriétaire doit déneiger les trottoirs. Un rappel va être fait au gestionnaire de site.

Un chef de service impose les horaires pour ses télétravailleurs alors que chaque télétravailleur choisit les horaires de télétravail qu'il mentionne dans la convention.

Frais de repas: depuis décembre il est nécessaire de pouvoir justifier du repas, une simple attestation ne suffit pas.

Prolongation du délai pour le DUERP